

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Communication en langue néerlandaise I</b>
<b>Section(s)</b>	- (2 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 1

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Hélène VANCOPPENOLLE	25	Quad 1

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
Néerlandais I	25h	Hélène VANCOPPENOLLE

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
Néerlandais I : 5h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
Néerlandais I : Français, Néerlandais

<b>Connaissances et compétences préalables</b>

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Pratiquer avec diplomatie l'observation, l'empathie et l'écoute active</li> </ul> </li> <li>• Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue.</li> </ul> </li> <li>• S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Organiser son travail afin de respecter les délais</li> <li>◦ Déterminer les priorités</li> </ul> </li> </ul>

<b>Objectifs de développement durable</b>
<div style="display: flex; align-items: flex-start;"> <div style="text-align: center; margin-right: 10px;">  <p><b>4</b> ÉDUCATION DE QUALITÉ</p> </div> <div> <p><b>Education de qualité</b></p> <p>Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.</li> </ul> </div> </div>



### Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.



### Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.

## Acquis d'apprentissage spécifiques

À la fin du quadrimestre, l'étudiant(e) sera capable de :

- comprendre des textes sur des sujets abordés dans le cours ;
- maîtriser les mots de vocabulaire du syllabus ainsi que tous les mots de vocabulaire des pages 74/75, 82/83, 84/85 du manuel *Ressources* ;
- s'exprimer à l'écrit et à l'oral sur des sujets abordés dans le cours ;
- utiliser convenablement les mots « jong(e) », « jongere(n) », « jongen(s) » ;
- utiliser et de comprendre les nombres cardinaux en néerlandais
- réaliser des traductions en lien avec les sujets abordés dans le cours ;
- comprendre des documents sonores en rapport avec les thèmes étudiés dans le cours ainsi que des bulletins d'informations simples traitant de l'actualité ;
- rédiger un texte simple et cohérent sur les sujets abordés dans le cours ;
- conjuguer au présent et au passé ;
- construire des phrases simples.

## Contenu de l'AA Néerlandais I

**Thématiques** : Le cours se présente sous forme de dossiers qui abordent des thèmes particuliers de la vie courante. Il s'agit d'un cours pratique articulé autour de nombreux exercices lexicaux. Au cours du quadrimestre, nous aborderons 2 grands thèmes :

- Dossier 1 : Het studentenleven
- Dossier 2 : Het milieu en de mobiliteit

**Grammatica** : Le cours prévoit une révision des bases grammaticales nécessaires au développement des compétences communicatives. Les synthèses grammaticales sont disponibles dans le manuel *Ressources*. Au cours du quadrimestre, nous aborderons :

- Les règles d'orthographe (spellingregels)
- Le présent (OTT)
- Les temps du passé (OVT et VTT + verbes irréguliers)
- L'ordre des mots dans la phrase (simple)

**Zelfstudie** :

**Basiswoordenschat** : Toutes les semaines, l'étudiant(e) doit ainsi préparer une leçon de vocabulaire sur la plateforme HEH eCampus. Il lui faut obtenir 15/20 minimum pour valider l'activité. L'étudiant(e) peut refaire chaque leçon à volonté dans le délai imparti. C'est la note la plus élevée qui est retenue.

**Oefenen met grammatica** : Des tests formatifs devront être préparés en autonomie sur la plateforme à partir du 20 décembre.

## Méthodes d'enseignement

**Néerlandais I** : cours magistral, approche interactive, approche avec TIC, zelfstudie

## Supports

**Néerlandais I** : syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

## Ressources bibliographiques de l'AA Néerlandais I

**Manuel** : L'étudiant(e) doit se munir du livre Ressources - Néerlandais – Niveau A1 à B2 (Pelckmans).

- Taalnet 1
- Taalnet 2
- Articles issus de la presse flamande et néerlandaise
- Documents audio issus des média flamands et néerlandais
- schooltv.nl

## Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note globale à l'UE
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français, Néerlandais
<b>Méthode d'évaluation</b>	<p><b><u>Autonomie (zelfstudie)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• oefenen met grammatica (5 %)</li><li>• basiswoordenschat (5 %) (non remédiable)</li></ul> <p><b><u>Lecture/expression écrite/vocabulaire (hors session)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• test 1 (20 %)</li><li>• test 2 (20 %)</li></ul> <p><b><u>En session</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• test de compréhension à l'audition (15 %)</li><li>• test oral (20 %)</li><li>• un test de grammaire (15 %)</li></ul> <p><i>L'étudiant(e) doit présenter toutes les épreuves. Toute absence doit obligatoirement être justifiée par certificat médical dans les 48 heures (à envoyer par mail au professeur).</i></p> <p><b><u>Rattrapage/seconde session</u></b></p> <p>Si l'étudiant(e) n'obtient pas une moyenne de 50 % en note globale, il/elle ne doit repasser que les compétences en échec, et ce lors de la session de rattrapage ou de la seconde session. Dans ce cas, les notes des parties déjà réussies sont reportées. Il/elle peut toutefois tout représenter s'il/elle le souhaite.</p> <p>La note du <i>basiswoordenschat</i> (non remédiable) est reportée.</p>
<b>Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE</b>	
Néerlandais I : <b>non</b>	

Année académique : 2024 - 2025